

4. Documents à fournir

Les documents suivants doivent être joints à votre réclamation, si possible (les photos numérisées sont acceptées) :

Cochez (si joint)

- copie du contrat de garantie supplémentaire;
- copie d'une évaluation ou d'un diagnostic écrit associé au problème que connaît le véhicule.

5. Signature

Signature du consommateur

Date

6. Transmission de la demande

Le formulaire rempli ainsi que les documents justificatifs doivent être transmis par la poste ou en ligne, via le service de dépôt sécurisé de documents.

En ligne :

pes.opc.gouv.qc.ca/indemnisation

Par la poste :

Monsieur Denys Robitaille
Administrateur provisoire de Trans Ameri-Care inc.
Direction des permis et de l'indemnisation
Office de la protection du consommateur
450-400, boulevard Jean-Lesage
Québec (Québec) G1K 8W4

L'administrateur provisoire peut aussi être joint par téléphone au 418 643-1484, poste 2452.